

JUSTIFICATIFS A REMETTRE SELON VOTRE SITUATION

- **votre récapitulatif d'inscription** si vous l'avez imprimé,
- **votre carte étudiante numérique** pour sa mise à jour,
- **votre attestation de carte vitale** (*couvrant l'année universitaire 2017-2018*),
- **votre photo d'identité,**
- **votre carte d'identité ou passeport avec titre de séjour,**
- **votre autorisation de droit à l'image,**
- **votre ticket client** (si paiement en ligne) ou **votre paiement à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Poitiers,**
- **votre notification conditionnelle de bourses 2017-2018** (pour les boursiers),
- **votre contrat de travail accompagné d'une attestation de présence, couvrant l'année universitaire du 1/09/17 au 31/08/18 avec une quotité de 150h par trimestre ou 600h minimum à l'année** (pour les travailleurs),
- **votre journée défense et citoyenneté** (pour les étudiants jamais inscrit à l'université de Poitiers),
- **votre fiche de liaison de l'UP-Pro** (pour les étudiants en reprise d'étude ou salarié ou demandeur d'emploi ou souhaitant valider des acquis professionnels ou d'expériences),
- **votre relevé de note du bac et/ou votre diplôme du bac** (pour les étudiants jamais inscrit à l'université de Poitiers),
- **vos diplômes de l'enseignement supérieur** (pour les étudiants qui n'étaient pas à l'université de Poitiers en 2016-17),
- **votre demande de transfert de dossier** (pour les étudiants qui n'étaient pas à l'université de Poitiers en 2016-17 et qui ont été inscrits dans une autre université).